

RAMONVILLE D'AVENIR

(Patrice Brot, Maryse Cabau, Francis Escande, Frédéric Mérelle, Jonathan Cabau, Francine Julié)

Élus du groupe « Ramonville d'Avenir », nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2019.

Charte de la vie associative : tout ça pour ça ?

La vie associative participe grandement au lien social et à ce titre, la municipalité a toute légitimité pour la soutenir, à travers des aides matérielles et l'octroi de subventions. En revanche la subjectivité, voire le clientélisme ne doivent pas avoir leur place dans la décision de favoriser telle ou telle association plutôt que telle autre. C'est pourquoi nous étions dans l'attente d'établissement de critères de choix objectifs visant à calibrer le montant des subventions et d'une vraie démarche de rationalisation au-delà d'une reconduite quasi-systématique des aides année après année, sans s'interroger sur leur efficacité.

Le groupe majoritaire nous l'avait promis en début de mandat. Mais rien de concret n'est venu et pour faire bonne figure, la municipalité nous a servi l'an dernier la tenue d'assises de la vie associative, puis la rédaction cette année d'une charte de la vie associative. Maigre consolation, tellement cette charte est peu contraignante : elle enfonce des portes ouvertes, souligne des évidences, tout au plus elle régule ce qui l'était déjà, comme les questions de responsabilités ou de laïcité...

À près d'un an de la fin du mandat, nous constatons que la rationalisation et la définition des critères objectifs ne se feront pas.

Y a-t-il seulement eu la volonté ? Désormais, nous nous abstenons systématiquement lors des votes de subventions...

Envie d'intégrité, d'objectivité, de transparence et d'intérêt général à Ramonville ? C'est possible... au prochain mandat. Rejoignez-nous :

<https://ramonvilledavenir.fr>

contact@ramonvilledavenir.fr

06 58 47 91 09